

CHANGER LA LOI POUR LES ENFANTS

« Si la loi n'évolue pas, on restera spectateurs de ces violences et complices de l'impunité des pédocriminels. » **Édouard Durand** Président de la Cive (Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants)

VERS LA DISSOLUTION DES ZOUAVES

Gérald Darmanin a annoncé hier avoir engagé la procédure de dissolution du groupuscule d'ultradroite les Zouaves de Paris, soupçonné d'être impliqué dans les violences commises le 5 décembre lors du meeting d'Éric Zemmour à Villepinte.

PROTECTION DES MINEURS

Un village pour soigner les blessures de l'enfance maltraitée

Alors que le Sénat débattait le 14 décembre d'un projet de loi interdisant la séparation des frères et sœurs placés après des violences familiales, à la Boissierelle on leur offre protection et stabilité, tout en s'efforçant de maintenir un lien avec les parents. Reportage.

Boissettes (Seine-et-Marne),
envoyée spéciale.

Tout le monde est réuni autour de la grande table en bois. En ce mercredi de décembre, le soleil baigne de lumière le joyeux repas. Charlène surveille les quatre gamins qui ont pris place autour d'elle. « Eddy (1), fais attention, si tu prends trop de mayonnaise avec ton riz, tu ne pourras plus te resservir après », lance-t-elle au garçon qui, à 10 ans, possède déjà le coup de fourchette d'un adolescent. Charlène verse de la sauce soja dans l'assiette de Ryan, 8 ans et des yeux rêveurs, puis ressert l'aînée, Hélène, une collégienne sérieuse derrière ses lunettes. Elle rappelle à l'ordre quand le langage devient trop familier. Entre les enfants, il y a railleries et complicité. Les blagues fusent au-dessus des assiettes. « Tout à fait d'accord avec toi Charlène ! » approuve Eddy, quand celle-ci évoque les disputes qui existent dans toutes les familles. À 25 ans, la jeune femme fait régner une autorité douce et ferme sur ce petit monde.

Réapprendre la vie en commun

Mais Charlène n'est pas la maman. Elle est un des deux éducateurs qui se relaient vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept auprès des quatre gamins, tous placés par la justice à la suite de maltraitances, à la Boissierelle, en Seine-et-Marne, un des villages d'enfants de la fondation Action enfance. Ils sont 50, âgés de 2 à 15 ans, à vivre dans cet ensemble de pavillons aux allures de village de vacances. L'accompagnement est complet. Les éducateurs font les repas, surveillent les devoirs, prennent les rendez-vous avec les instituteurs ou les médecins, et se chargent des histoires et des câlins du soir. Ils ont aussi un rôle éducatif central, fixent les heures de coucher, de temps d'écran, transmettent les règles de politesse, d'hygiène. « Ce qu'on essaie d'apporter, c'est une structure, avec des bases solides », explique l'éducatrice.



La fondation accueille des fratries, comme cela devrait devenir obligatoire une fois adoptée définitivement la nouvelle loi sur la protection de l'enfance, qui arrive en première lecture au Sénat à partir du 14 décembre, après avoir été votée par les députés l'été dernier. Si le demi-frère d'Eddy, un temps au village, est parti vivre avec son père, Ryan, Hélène et leur petit frère doivent, eux, réapprendre la vie en commun. Un rapprochement qui ne va pas de soi, la grande reprochant au petit

dernier d'être responsable de leur placement en ayant dénoncé les coups maternels. « Maintenir les frères et sœurs ensemble n'est pas toujours évident, mais c'est un lien que nous cherchons à restaurer, car c'est le dernier socle de la famille », explique Jean Charriet, le directeur du village. Pour réparer ces vies fracassées, la stabilité est un des maîtres mots du lieu. « Ils arrivent ici avec des histoires très lourdes et compliquées, et parfois déjà de multiples situations de placement. Beaucoup sont très

carencés, présentent des pathologies psychiques et des troubles du comportement. Il est important de leur laisser le temps et de veiller à une forme de permanence. Ici, c'est possible », détaille Sigrid Hervé, qui exerce à mi-temps comme psychologue à la Boissierelle. Autant que possible, les deux éducateurs qui se relaient auprès des enfants restent les mêmes pendant plusieurs années. Charlène est ainsi depuis trois ans avec Eddy, deux avec Hélène et un an avec les deux petits, depuis qu'ils ont été rapprochés de leur sœur. Un temps long nécessaire pour réapprendre à faire confiance, ce que n'autorisent pas les placements courts. Avant d'arriver là, Eddy a connu six endroits diffé-

« Ce qu'on essaie d'apporter, c'est une structure, avec des bases solides. »

CHARLÈNE ÉDUCATRICE

Société & Solidarités



Le centre d'accueil La Boissierelle est un foyer pour enfants et adolescents sous l'égide de la fondation Action Enfance.

où a été placée l'aire de jeu, les enfants connaissent tous les éducateurs. Le collectif aide les adultes à mieux prendre du recul et affronter les crises des enfants, avec des réunions d'équipe régulières et l'éclairage de la psychologue. Même Ahmed, l'homme à tout faire qui apprend le bricolage aux petits pensionnaires, joue son rôle. Visage ovale surmonté d'une large calvitie, il orchestre ce jour-là la taille du figuier. Sur ses instructions, un grand adolescent en tee-shirt coupe les branches qu'un petit de 4 ans ramasse et met en tas. Fière comme Artaban, une préadolescente passe le râteau. « On fait une coupe, mais si on continue, ça va ressembler à ma tête », lance Ahmed en riant aux petits qui s'affairent autour de lui.

Longtemps, la doctrine de l'aide sociale à l'enfance a été d'interdire tout lien affectif entre les enfants et les éducateurs, pour ne pas menacer celui avec les parents. « Une hérésie, analyse Sigrid Hervé. L'enfant a besoin d'affection, de tendresse. Il se construit avec des personnes qui vont lui offrir un lien sécurisant. » Pour autant, pas question de prendre la place des parents, qui restent au regard de la loi les détenteurs de l'autorité parentale, quoi qu'ils aient fait, et chez qui l'enfant devra si possible retourner. Les éducateurs sont donc contraints de maintenir l'équilibre. « Forcément, on s'attache. Mais on arrive à différencier le professionnel du personnel », assure Charlene. « L'éducateur doit aussi créer un lien avec les parents, souligne Jean Charnet. Plus le lien avec l'équipe sera de qualité, moins les parents seront hostiles au placement, et plus l'enfant l'acceptera. L'éducateur doit être attentif à ne pas mettre les enfants dans un conflit de loyauté. » D'autant que la maltraitance n'empêche pas l'amour. Dans leurs chambres res-

« C'est délicat pour les enfants. Ils aiment leurs parents, mais savent qu'ils ne sont pas bien chez eux. »

CHARLENE ÉDUCATRICE

pectives, Hélène et ses petits frères ont une photo des leurs, soigneusement conservée dans une pochette en plastique. La jeune fille l'a même accrochée sur son mur. Le petit dernier, lui, garde la sienne sous son oreiller.

Pendant la période de placement, les modalités du maintien du lien filial sont définies par le juge. Cela peut aller d'un coup de fil hebdomadaire à des week-ends en famille, en passant par des droits de visite, en présence d'un tiers ou pas. « Il y a des situations qui interrogent sur cette idéologie du "maintien du lien à tout prix". On voit les effets délétères que cela peut avoir sur les enfants. Il faudrait aussi travailler auprès des familles et traiter les causes qui ont conduit au placement de ces enfants », estime Sigrid Hervé, qui précise à quel point les parents des enfants placés sont eux-mêmes en souffrance sociale et psychique. Faute de ce travail, la maltraitance ne disparaît pas toujours. Le droit de visite de la mère de Ryan, Hélène et leur petit frère a par exemple dû être suspendu à la suite de nouvelles violences. Charlene doit désormais surveiller la conversation hebdomadaire qu'elle a avec eux, pour éviter tout nouveau débordement. Elle raconte avoir récemment dû reprendre en main un appel parce que la mère faisait une crise de jalousie à sa fille, qui s'était achetée un bijou sans elle. « Mais c'est très intrusif et souvent compliqué de savoir si la conversation devient déplacée », estime la jeune femme.

Symbolique de ce lien, les audiences des-

tinées à réévaluer la mesure de placement sont toujours précédées de tensions.

« C'est délicat pour les enfants. Ils aiment leurs parents mais, en même temps, ils savent qu'ils ne sont pas bien chez eux », souligne l'éducatrice. Comme d'autres professionnels du centre, elle s'interroge sur la logique de certains juges, qui tendent à remettre de plus en plus les enfants chez leurs parents. Elle raconte avec colère l'histoire d'un petit, renvoyé chez lui après huit ans à la Boissierelle et qui, au bout de deux mois, a dû être à nouveau placé dans un endroit inconnu, faute de pouvoir revenir au village.

Gagner en autonomie

Malgré ces aléas, les équipes travaillent à construire l'avenir des enfants dont elles ont la responsabilité. « Nous leur apprenons l'autonomie, se laver, faire leur lit, ranger leur chambre, parce que, s'ils rentrent chez eux ou s'ils doivent aller dans un foyer pour adolescents, il faut qu'ils puissent se débrouiller seuls », explique Charlene. La structure accompagne leur évolution. Un pavillon un peu à l'écart accueille huit adolescents à partir de 14 ans, afin qu'ils puissent gagner en autonomie tout en gardant le lien avec leurs frères et sœurs plus petits. À partir de 16 ans, ils peuvent aller dans deux appartements de la fondation, à Melun, avec un éducateur, avant de glisser à leur majorité

dans des logements individuels en semi-autonomie, avec des visites de professionnels plus espacées. Action enfance tente, autant que le financement accordé par le département le permet, de les maintenir là jusqu'à leurs 21 ans. « Tous suivent une formation et nous essayons de les accompagner vers l'extérieur, pour qu'ils sachent où et à qui s'adresser, indique Jean Charnet. On tente aussi de les aider à trouver un logement pour l'après, afin qu'ils ne se retrouvent pas à la rue, comme beaucoup trop d'anciens bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance. » Un ultime coup de pouce, pour éviter que les cicatrices de l'enfance ne se rouvrent une fois ces jeunes devenus adultes. ■

CAMILLE BAUER
REPORTAGE PHOTO
JULIEN JAULIN/HANS LUCAS

rents, familles d'accueil ou foyers, en cinq ans. « Des enfants connaissent des évolutions intéressantes, mais pour certains c'est plus dur, surtout s'ils ont enchaîné des placements à répétition avec des départs brutaux », explique Sigrid Hervé. La psychologue tente comme elle peut de mettre en place un accompagnement des enfants, qui en ont tous besoin. Faute de places dans des structures publiques en crise, où le temps d'attente avant un premier rendez-vous peut atteindre deux ans, elle fait appel à un réseau de professionnels libéraux. Pour les enfants les plus réticents, qui voient l'intervention d'un psychologue comme une nouvelle stigmatisation, des solutions alternatives sont mises en place, comme la so-

phrologie ou bientôt l'équithérapie. « Ici, c'est vraiment un cocon familial. Les enfants prennent leurs repères avec nous, contrairement à d'autres structures dans lesquelles plein d'éducateurs interviennent », explique Charlene, qui a choisi de rester à la Boissierelle après un stage. Qu'ils regardent un dessin animé avec elle dans le grand canapé rouge de leur petite maison ou qu'ils viennent lui demander l'autorisation de faire un tour à vélo, elle est le point d'appui solide et bienveillant de leur nouvelle vie.

Construire un lien sécurisant

Au-delà de l'éducateur, le village fonctionne comme une petite communauté, stable et rassurante. Sur le terrain central,

(1) Les prénoms des enfants ont été changés.